



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 58038

Texte de la question

L'immigration doit être l'objet d'un débat approfondi et mérite des réponses globales à la hauteur de cet enjeu, car le sujet n'est pas médiocre et ne peut rester tabou. Il ne se résume pas au fait de savoir s'il faut ou non avoir une politique de quotas. Des réponses que le Gouvernement donnera à ce problème dépend notre vision de la France pour les années à venir en matière d'insertion, d'éducation, de citoyenneté et de cohésion sociale. Le véritable problème concerne l'immigration clandestine, génératrice de drames humains et d'insécurité. Quant à l'immigration régulière, son importance doit être redéfinie, en particulier au regard du nombre de demandeurs d'emplois non qualifiés sur notre territoire national. M. Jean Leonetti demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales si le Gouvernement estime avoir besoin aujourd'hui de nouveaux outils législatifs pour mener cette politique ferme et humaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58038

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1546